OCOM MX20.01A – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ DES FAC

1. **Rendement** : Participer à une activité des FAC

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) l'équipement selon les besoins du personnel des FAC,

      (2) de la supervision,

      (3) de l’aide au besoin.

   b. Éléments non permis : Aucun.

   c. Conditions environnementales : Toutes.

3. **Norme** : Le cadet doit participer à une activité des FAC.

4. **Points d'enseignement** :

   a. Renseigner le personnel des FAC au sujet des cadets (par ex., leur âge) et leur demander de laisser du temps pour une période de questions et réponses. Vérifier si de l'équipement supplémentaire est nécessaire.

   b. Expliquer aux cadets le comportement attendu d'eux lors de l'activité.

   c. Demander aux cadets de préparer une ou plusieurs cartes de remerciements pour le personnel des FAC.

   d. Le personnel des FAC informera les cadets sur :

      (1) les règles de sécurité,

      (2) la description et les caractéristiques de l'équipement utilisé et l'activité qui sera effectuée,

      (3) les procédures à suivre pour :

         (a) se préparer à utiliser l'équipement et participer à une activité;

         (b) utiliser l'équipement et participer à une activité;

         (c) la fin de l'utilisation de l'équipement et de la participation à l'activité;

      (4) toute autre information pertinente.

   e. Demander aux cadets de participer à l'activité des FAC.

   f. Donner une rétroaction aux cadets au sujet de l’activité. Idéalement, le personnel des FAC qui a pris part à l'activité donnera cette rétroaction et devrait inclure :

      (1) comment les cadets ont réagi à l'activité,

      (2) une période de questions et réponses,

      (3) demander à un ou plusieurs cadets de remercier le personnel au nom de tous les cadets et de présenter la ou les cartes de remerciements.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-601/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-601-PG-002/A-CR-CCP-601-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

5. **Durée :** Jusqu'à deux sessions (six périodes) d'instruction obligatoire sont allouées pour cet OCOM avec l'option d'ajouter du temps d'instruction complémentaire.

6. **Justification** :Une activité pratique a été choisie pour la présente leçon parce que c'est une façon amusante de donner corps aux connaissances des cadets en ce qui touche les FAC.

7. **Documents de référence :** Aucun.

8. **Matériel d'instruction :** Aucun.

9. **Matériel d'apprentissage :** Le matériel pour préparer les cartes de remerciements.

10. **Modalités de contrôle** : Aucune.

11. **Remarques** :

    a. Voici des exemples d'activités des FAC :

        (1) exercice des FAC,

        (2) journée à bord d'un navire de la Marine royale canadienne (MRC),

        (3) présentations ou promenades à bord d'un véhicule des FAC (p.ex., véhicules blindés, aéronefs et navires),

        (4) stagiaire d'armes légères,

        (5) simulateur,

        (6) familiarisation avec une tour de saut des FAC,

        (7) rappel des FAC,

        (8) parcours de développement de la confiance en soi des FAC.

    b. Choisir les activités en fonction des ressources humaines et matérielles disponibles au corps de cadets / escadron.

    c. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

    d. La participation aux activités avec des unités d'affiliation ou d'autres unités des FAC doit se dérouler conformément à l'OAIC 11-33, *Soutien de l'unité d'affiliation et entraînement des Forces armées canadiennes*.

    e. Les activités des FAC qui utilisent des pyrotechniques et des munitions à blanc doivent se dérouler conformément à l'OAIC 14-48, *Utilisation de pièces pyrotechniques et de cartouches à blanc*.

    f. La participation à une activité de rappel doit se dérouler conformément à l'OAIC 45-03, *Entraînement de rappel militaire*.

    g. Toutes les activités de tour de saut doivent se dérouler conformément à l'ordonnance OCFT 22.01, *Parachutage*.

    h. La participation à un parcours de développement de la confiance en soi des FAC se déroulera conformément aux ordres permanents de l'unité responsable du parcours.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-601/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-601-PG-002/A-CR-CCP-601-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.